

Hollywood F4. Instructions d'installations additionnelles.

Le nouveau F4 a deux positions pour accomoder les voitures berlines et aussi les voitures breaks ou monospaces. Le F4 est livré en position pour les berlines. Si vous avez une berline retourner à l'instruction d'installation section No.1. Si vous avez un monospace ou un break, prière de suivre les instructions suivantes.

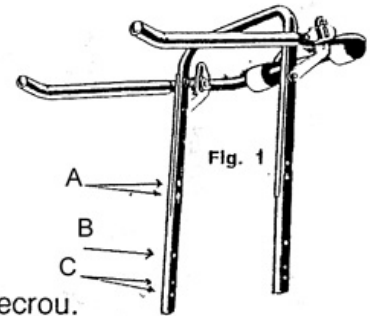
Outils Necessaires: Deux clés à molettes ou deux clés de 11mm.

1. Se rapporter à la figure 1.

"A" Trous pour la position des berlines.

"B" Trous pour un boulon et un ecrou pour l'attache boucle.

"C" Trous pour la position des breaks et monospaces.



2. Enlever les boulons et écrous des trous "A" et "B".

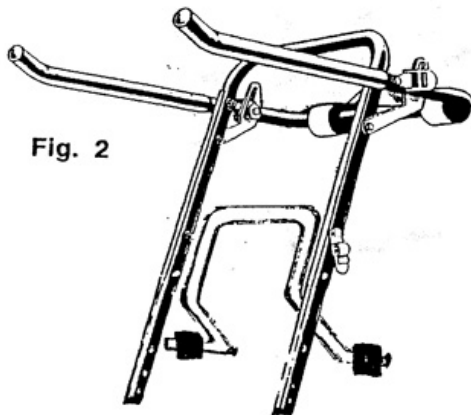
Enlever le boulon de 7 cm de l'attache boucle, insérer le boulon de 3,8 cm à travers l'attache boucle et le tube à l'un des trous "A", la boucle étant vers l'exterieure (fig.3).

Remettre l'écrou et reserrer jusqu'à que le boulon dépasse l'écrou.

3. Utilisant les trous "C" sur le cadre principal du F4, aligner les deux trous du cadre inferieur.

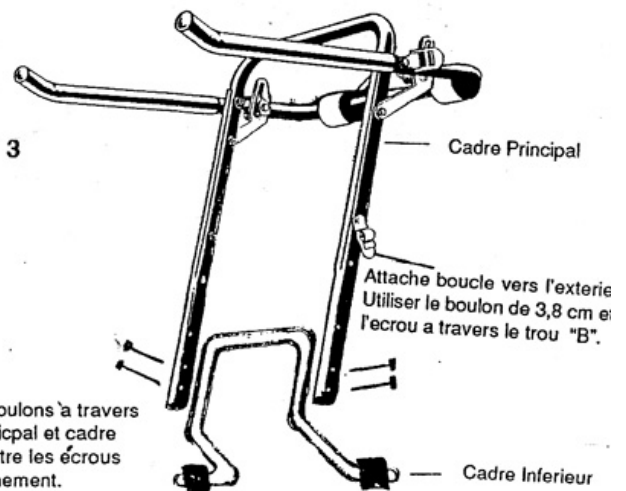
Insérer les quatres boulons à travers le cadre principal et le cadre inferieur. Installer les écrous sur les boulons superieurs et serrer fermement. Installer les écrous à ailettes sur les boulons inferieurs et serrer fermement.

4. Pendant l'installation du F4 sur le vehicule, les mousses sur le cadre inferieur doivent être sur le pare-choc du vehicule. Retourner à la section No. 1 pour le reste des instructions.



Position pour les berlines.

Fig. 3



Installer les boulons à travers le cadre principal et cadre inferieur. Mettre les écrous et serrer fermement.

Position pour les breaks et monospaces.

Wichtige Hinweise des Bundesamtes für Polizeiwesen zur Benützung von Fahrrad-Heckträgern

Die Vorrichtung wird hinten am Fahrzeug angebracht und stützt sich auf der Stosstange, der Heckklappe und dem Heckfenster ab. Dabei steht das Fahrrad quer zur Fahrtrichtung. Nach Art. 73 Abs. 2 der Verkehrszulassungsverordnung (VRV) darf bei Motorwagen und Anhängern die Ladung seitlich nicht überragen. Dies dürfte beim Mitführen von einem oder mehreren Fahrrädern mit genannter Vorrichtung je nach Fahrzeugbreite problematisch werden. Im weiteren ist auch Art. 89 des VTS, verdecken der Beleuchtungsvorrichtungen und Kontrollschilder zu beachten.

Demzufolge kann nicht der Träger selbst für unzulässig eingestuft werden, sondern nur die Verwendung desselben in Verbindung mit der Kombination Transportfahrzeugen und Fahrrad, lässt eine endgültige Beurteilung zu.

Fahrten mit montiertem Träger ohne Fahrräder sind zu unterlassen!

Directives importantes du Conseil Fédéral pour les offices de police concernant l'utilisation de porte-vélos arrière

L'appareil doit être appuyé sur le véhicule de sorte à ce qu'il vienne se caler sur le pare-choc arrière, le coffre et la vitre arrière. Cependant le cycle se positionne perpendiculaire au véhicule. En conséquence, d'après l'article 73, paragraphe 2 du décret sur les autorisations du code de la route, la charge sur les véhicules motorisés et remorques ne doit pas dépasser la largeur totale. Ce qui pourrait devenir problématique à la charge d'un ou de plusieurs cycles. Plus loin, il faut aussi prendre compte de l'article 89 VTS concernant l'entrave aux éclairages arrières et aux plaques numériques.

Ainsi la combinaison entre les véhicules motorisés et ce genre de porte-vélos ne doit être utilisés uniquement pour le transport de bicyclettes.

Les trajets avec les portes-vélos montés à vide sont interdits.